



# FAUX DÉBAT SUR LE PROLONGEMENT DES RÉACTEURS AU-DELÀ DE 40 ANS...

Les réacteurs nucléaires de 900 MWe pourront-ils fonctionner au-delà des 40 ans définis lors de leur conception ?”

Trente-quatre réacteurs sont concernés sur les 58 du parc électronucléaire français. C'est dire si la question est d'importance.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) affirme que le réexamen de sûreté auquel chaque réacteur sera soumis permettra de

*"déterminer à quelles conditions ces réacteurs pourront fonctionner au-delà de 40 ans".*

Cette présentation rassurante est démentie par l'analyse du calendrier prévisionnel d'EDF et des délais d'instruction de l'ASN.

Quand les réacteurs seront arrêtés pour procéder aux contrôles, mises en conformité et mises à niveau associés aux quatrièmes visites décennales, leur moyenne d'âge avoisinera les 43 ans et deux d'entre eux auront plus de 45 ans.

Et ce n'est que la première étape. EDF établira ensuite un rapport présentant l'ensemble des résultats ainsi que les travaux qu'elle se propose de réaliser pour remédier aux anomalies ou améliorer la sûreté. Après instruction du dossier et enquête publique, l'ASN se prononcera enfin sur la poursuite du fonctionnement de chaque réacteur et sur les travaux complémentaires à réaliser. EDF ayant indiqué que cette seconde phase de travaux débiterait 4 ans après la visite décennale, lorsque les réacteurs seront arrêtés pour procéder à cette dernière phase de travaux, leur moyenne d'âge dépassera 47 ans, Bugey 3 et Cruas 2 franchissant même le cap des 50 ans !

Les 34 réacteurs de 900 MWe ont été conçus pour durer 40 ans mais industriels et autorités de contrôle ont donc décidé depuis longtemps de passer outre cette échéance. *Les débats sur la question ne sont qu'un jeu de dupes.*

L'analyse des documents officiels permet d'estimer le temps de fonctionnement au-delà de 40 ans à 150 années-réacteurs avant démarrage des travaux des visites décennales (et 230 années-réacteurs avant réalisation des travaux de la seconde phase) ! Tout au long de ces phases, la probabilité d'un accident nucléaire majeur est évidemment augmentée... et des problèmes techniques ou organisationnels pourraient encore allonger les délais !

► Plus d'information sur le site de la CRIIRAD : [www.criirad.org](http://www.criirad.org)